

LES ENHERBEURS

Ce projet consiste en la mise en place sous climat semi-aride d'un enherbement durable dans les vignes, afin de conserver les sols et réduire les pratiques phytosanitaires, avec le suivi d'un protocole INRA de la conduite des vignes à la vinification, en prise avec l'ODG Faugères.

DESCRIPTION DU PROJET



Situées sur l'aire de l'AOP Faugères et l'aire d'alimentation de captage du Libron, les 4 exploitations du GIEE, conduites en agriculture biologique, pratiquent le travail du sol par labour des inter-rangs et désherbage du rang par interceps, un mode d'entretien du sol très consommateur de temps de travail et de carburant, entraînant dégradation du sol (ravinement, perte de terre et de matière organique, mauvaise portance), évaporation excessive d'eau, et in fine impact sur la qualité du vin.

Les agriculteurs souhaitent donc aujourd'hui, au sein de leur CUMA constituée en GIEE et accompagnés par des partenaires tant de la filière que du développement et de la recherche, étudier concrètement un autre mode de conduite du sol : le travail du sol est remplacé par une couverture végétale annuelle.

Sont attendues des améliorations en matière de sol et de teneur en matière organique et minéraux, de possibilités d'organisation des travaux, de nutrition de la vigne garantissant une meilleure résistance aux pathogènes et un meilleur équilibre du vin. Seront suivis chimie, température et hygrométrie du sol, heures de travail de chaque poste, évolution des postes phytosanitaires, carburants et engrais, caractéristiques des couverts et vignes, paramètres du raisin et du vin (sucre, acidité, notation qualitative, ...), ou encore prix de vente des vins.

Il s'agit ici d'une appropriation et d'une mise en oeuvre dans les projets d'exploitation d'expérimentations menées sur l'enherbement, qui en font un projet pilote local intéressant, au croisement de divers approches et enjeux (eau, filière, bio).

La performance à la fois économique, environnementale et sociale du projet s'exprime au travers de :

- la prise en compte des conséquences économiques de l'enherbement (intrants, valorisation) et le lien avec l'ODG Faugères ;
- la mise en oeuvre d'une pratique culturale importante à développer en viticulture en réponse aux forts enjeux eaux, phytos, sols ;
- le portage par une CUMA, susceptible de maîtriser la charge de travail et de faciliter la diffusion des pratiques.



Hérault (34)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS

4

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE

CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) Les Enherbeurs

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

► Viticulture

PRINCIPALE THÉMATIQUE

- Gestion des bio-agresseurs
- Alternatives aux phytosanitaires

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- Conservation des sols
- Commercialisation et création de filières
- Signes de qualité
- Mutualisation des outils de production

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Syndicat mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron (SMVOL)

PARTENAIRES ENGAGÉS

- ODG (Organisme de Défense et de Gestion) Faugères
- Chambre d'agriculture de l'Hérault
- INRA (Institut national de la recherche agronomique) Montpellier Supagro
- Agence de l'eau RMC (Rhône Méditerranée Corse)

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET

23 juillet 2015

DURÉE DU PROJET

3 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ

Communes de l'appellation Faugérois

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Chambre d'agriculture de l'Hérault